

enveloppés, pourroient pénétrer dans les lieux les plus embrasés, & sauver les effets les plus précieux, & sur-tout les personnes. Par ce même moyen, on empêcheroit le feu de se communiquer d'un lieu à un autre, & aux maisons voisines. L'Auteur conseille encore de se servir plutôt d'arrosoirs pour répandre l'eau, que de sceaux, ou d'autres vases à large ouverture. Ils distribuent mieux l'eau, & en perdent moins. Il est des circonstances où les pompes sont nécessaires, où d'un grand usage : l'Auteur en convient. Comme il a beaucoup réfléchi sur la matière, ses *Conseils* méritent au moins d'être examinés; & dans une affaire de cette importance, il seroit déraisonnable de les rejeter à titre de nouveauté, & comme n'ayant point été pratiqués jusqu'ici.

4°. Il faut garder un grand ordre dans la conduite du travail nécessaire pour remédier aux incendies. La sagesse & l'expérience de ceux qui y président leur apprennent ce qui convient dans ces occasions. Cependant les règles que l'on trouve ici, & les détails où l'on entre, ne peuvent être que très-utiles. Nous y renvoyons ceux qui voudront s'en instruire.

5°. A l'égard des incendies qui arrivent à la campagne, & qui causent quelquefois plus de dommage que ceux des Villes, l'Auteur souhaiteroit qu'on observât à proportion le même ordre, les mêmes réglemens, qu'on prit les mêmes précautions, & qu'on employât les mêmes moyens & les mêmes remèdes qu'il prescrit pour les Villes. Il ajoûte quelques avis particuliers qui ne conviennent que dans les campagnes. Il veut sur-tout qu'on ait soin de rechercher promptement, & de punir exactement